

***Session du Comité Technique de Suivi (CTS)***

**\*\*\***

***Programme PAPE et Projet WAP***

**\*\*\*\***

***Niamey (Niger), du 17 au 18 avril 2012***

**LE PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE  
AGRICOLE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (PAPSA)**

**==--==**

**VOLET ENVIRONNEMENT**

**==--==**

**Par Prosper SAWADOGO,  
Directeur Général de l'Office National des Aires Protégées  
BURKINA FASO**

# PLAN DE PRESENTATION

- I. Contexte
- II. Objectifs du projet
- III. Composantes du projet
- IV. Coût et durée du projet
- V. Zones d'intervention du projet
- VI. Organes et structures
- VII. Approche de mise en œuvre du projet
- VIII. Principales activités et indicateur clé
- IX. Plan d'urgence sur le stress hydrique
- X. Difficultés et Perspectives

# I. LE CONTEXTE DU PROJET

Le projet PAPSA s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement du Gvt du Burkina Faso, centrée sur la sécurité alimentaire.

Un plan d'urgence pour la sécurité alimentaire (2008) dans le but de réduire l'impact de cette crise :

- a) l'amélioration de la productivité des productions vivrières ;
- b) la gestion post-récolte desdites productions ;
- c) la facilitation de l'accès aux produits vivriers par les couches de la population les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

## **II. Objectif de développement du projet « volet environnement »**

1. élaborer/actualiser et mettre en œuvre des plans d'aménagement et de gestion de sept Aires Protégées (AP) avec la participation des populations riveraines ;
2. accompagner les producteurs des villages riverains de ces niveau des terroirs limitrophes des sept AP par l'application de techniques de récupération des terres dégradées.
3. accompagner les producteurs riverains des 7 AP pour la valorisation et la promotion des produits forestiers non ligneux

# III. COMPOSANTES DU PROJET

## **C1 : Amélioration de la Production Alimentaire**

Développer des activités d'aménagement des sept AP et de développement de technologies de récupération des terres dégradées et de valorisation des produits forestiers non ligneux et des produits biologiques

## **C2 : Amélioration de la Disponibilité des Produits Alimentaires**

Mettre en place un système qui permet de mettre à la disposition des consommateurs, les vivres dont ils ont besoin après les récoltes aux niveaux local et national

## **C3 : Développement Institutionnel et Renforcement des Capacités**

Renforcer des capacités des acteurs de mise en œuvre du projet et celles des communautés bénéficiaires

## IV. COÛT ET DUREE

Coût total du projet : 51,3 millions de dollars US, soit 25,650 milliards de francs CFA dont **4 069 800 000 francs CFA pour le volet environnement**

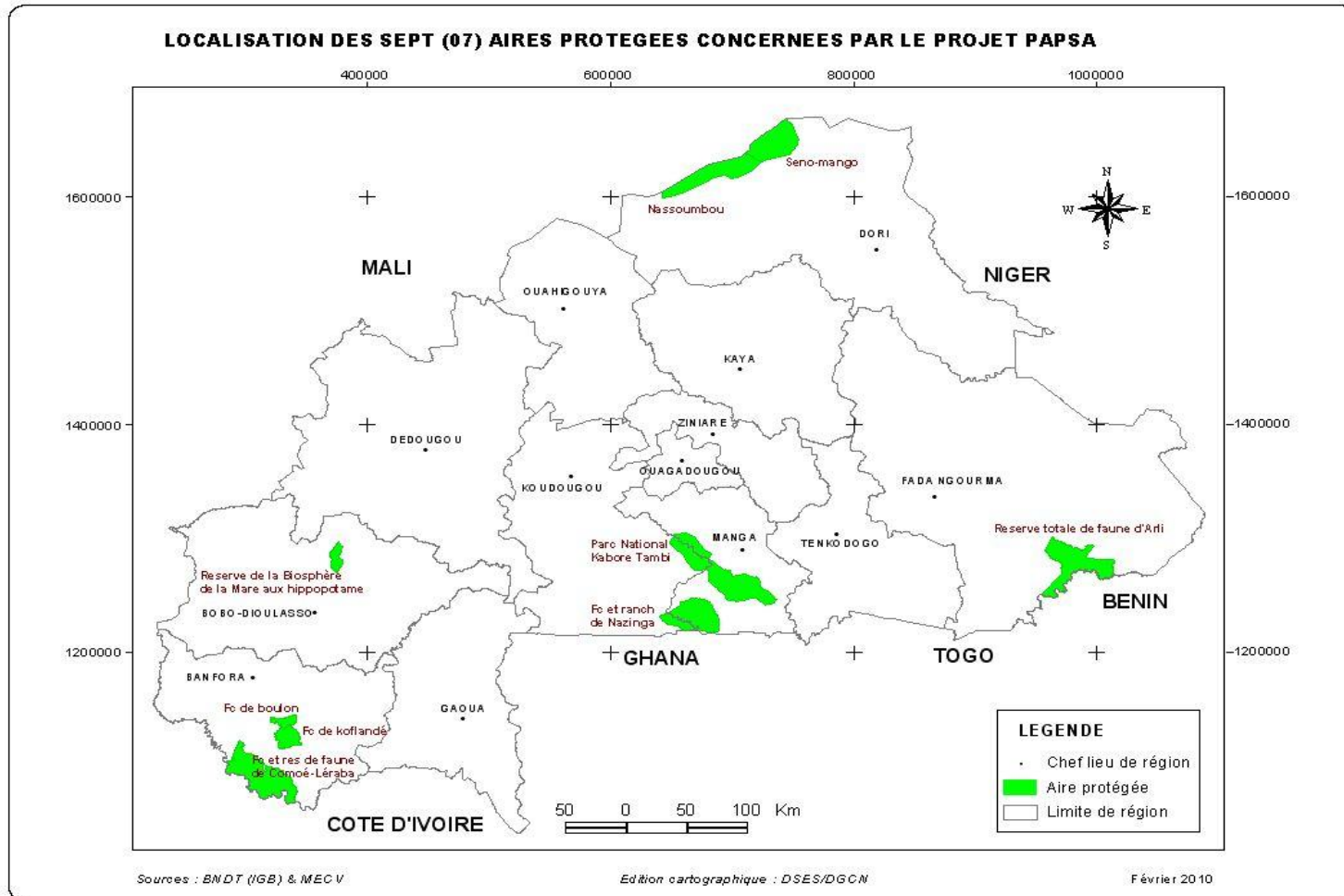
IDA (Don) : 40 millions de dollars US, soit 20 milliards CFA

Gvt du Burkina Faso : 4,6 millions de dollars US, soit 2,3 milliards

Bénéficiaires : 6,7 millions de dollars US (3,35 milliards CFA)

Durée : Octobre 2010 à Juin 2015

# V. ZONES DU PROJET



## VI. ORGANES/STRUCTURES DU PROJET

**Type de projet :** Catégorie A (totalement exécuté par des structures publiques et privées du pays)

**Maîtrise d'ouvrage :**

Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (MAH)

Ministère des Ressources Animales (MRA)

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

**Maîtrise d'ouvrage déléguée :** Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) : Appui-conseil dans les sous secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage



## VI. ORGANES/STRUCTURES (SUITE)

**Un comité national de pilotage (CNP), organe de décision** a été mis en place et présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, assisté de deux Secrétaires Généraux (Ressources Animales et Environnement)

**Un comité de Suivi Technique (CST), organe de préparation et technique des activités**

**Une coordination Nationale** au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

### **Quatre Points Focaux**

Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique

Ministère des Ressources Animales

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (**OFINAP**)

Chambre Nationale d'Agriculture

## VII. APPROCHE DE MISE EN OEUVRE

L'approche utilisée : protocoles annuels entre l'OFINAP et les structures publiques et privées impliquées.

- 6 structures centrales du MEDD
- 5 structures déconcentrées (directions régionales)
- 3 AGEREF (associations intervillageoises de gestion des ressources naturelles et de la faune)

Cela implique une planification commune qui permet de faire un arbitrage sur les activités et le budget annuels

## VIII. PRINCIPALES ACTIVITES ET INDICATEUR CLE

- l'actualisation de 05 plans d'aménagement et de gestion
- l'écriture de 02 plans d'aménagement et de gestion
- les aménagements (pare-feux, feux précoces, pistes, réfection de points d'eau, salines, observatoires, etc)
- la réalisation des inventaires pedestres de la faune
- l'appui à la surveillance et à la protection
- la réfection des bâtiments administratifs et campements à Arly, Nazinga, Mare aux Hippopotames et Réserve de Comoé-Léraba
- la récupération des terres dégradées autour des aires protégées
  
- INDICATEUR: 300 millions CFA de revenus pour les producteurs

## IX. Plan d'urgence 2012 sur le stress hydrique

La mise en œuvre d'un plan d'urgence 2012 pour résoudre le problème de manque d'eau dans 18 aires fauniques (5 AP de l'Etat, 13 concessions de chasse) : réhabilitation/ réalisation de forages équipés en système de pompage électrique (groupes électrogènes ou d'équipements solaires), creusage de cuvettes, réfection de certains points barrages, etc). Marchés en cours

## X. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

### **Difficultés**

- la non disponibilisation des fonds (suffisants) au démarrage du projet
- La lourdeur des procédures de passation des marchés

### **Perspectives**

- Améliorer les aspects de suivi évaluation (impacts et capitalisation)
- Redéfinir l'indicateur principal après l'étude de référence
- Développer et renforcer le partenariat avec les projets et programmes intervenant dans les mêmes zones que le PAPSA